

## PROTECTION SOCIALE

### SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 modifié fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : ETSS1130413K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
ALONSO Nathalie	CPAM Melun	CARTIER Nicole	CARSAT Centre
ARBOGAST Christelle	CPAM Haut-Rhin	GRAIZEAU-NEAU Noëlle	CPAM La Roche-sur-Yon
BLATIER Gérard	CPAM Saint-Quentin	HERCZEG Luc	CPAM Marseille
DODELANDE Christelle	CPAM Melun	QUINTANE Josiane	CARSAT Centre-Ouest
FERRY Pascal	CPAM Meurthe-et-Moselle	RICHONNIER Angélique	CPAM Bourg-en-Bresse
LANDAIS Jean-Christophe	CPAM Créteil		
LEMAIGRE Jeanne	CPAM Saint-Quentin		
NANNI Dominique	CPAM Haut-Rhin		
SOUTY Ismérie	CPAM Bobigny		
TABOURET Christelle	CPAM Melun		